

ANNEXE : RÉFÉRENTIEL DE LA FORMATION A LA CONDUITE ET A LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES EMBARQUÉES À AMMONIAC

I/ Objectifs de formation

Il s'agit de donner aux stagiaires les compétences nécessaires :

- à l'appréciation des responsabilités et obligations des différents acteurs intéressés par la réalisation des travaux à bord,
- à la conduite et l'entretien des installations frigorifiques à l'ammoniac, dans le respect de la loi, des règlements, et des pratiques de travail sûres,
- à l'organisation des travaux importants concernant ces installations et à la maîtrise des risques inhérents,
- aux réactions immédiates et de sauvegarde en cas de fuite importante d'ammoniac à bord.

II/ Durée de la formation

Elle doit être au minimum de 14 h de formation réparties sur deux jours.

La formation doit comprendre un module de mise en situation professionnelle sur installation réelle d'une durée d'au moins 4 heures.

III/ Contenu de la formation

A. Généralités

- Les caractéristiques physico-chimiques de l'ammoniac
- Les risques liés à l'utilisation de l'ammoniac
 - Toxicité
 - Explosion
 - Incendie

- Les installations frigorifiques à l'ammoniac
 - Description
 - Paramètres de fonctionnement
 - Conduite
 - Contrôles courants

B. Droit maritime, pénal et technique

- La responsabilité pénale en matière d'accidents du travail maritime
 - Principes généraux (délits non intentionnels, responsabilité personnelle, délégation, etc.)
 - Responsabilité des différents acteurs (armement, capitaine, chef mécanicien, ouvrier, etc.)
 - Etude de cas concrets de jurisprudence
- Normes et textes réglementaires applicables aux installations frigorifiques
 - Normes
 - Textes réglementaires internationaux
 - Textes réglementaires nationaux
 - Sociétés de classification

C. Organisation des opérations de maintenance

- Nature des travaux d'entretien courant
- Nature des travaux exceptionnels
- Règles de consignation
- Règles d'organisation des travaux (identification, planification, coordination, préparation, réalisation)
- Intervention d'entreprises extérieures, rédaction du plan de prévention
- Préparation d'action sur le circuit
- Conduite des travaux

D. Prévention des accidents

- Règles de sécurité et de prévention des accidents à respecter à la machine
- Organisation de la sécurité en période de travaux et d'arrêt technique
- Procédure de permis de travaux à risques

- Exercices

E. Étude d'accidents

- Origine et conséquences des accidents
- Différents types d'accidents
- Procédures d'intervention spécifiques
- Manœuvre du navire en cas de grosse fuite
- Équipements de protection

F. Module de mise en situation professionnelle sur installation réelle (au moins 4 heures).

- Mise en application pratique des enseignements théoriques des paragraphes C, D et E ci-dessus.